

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 34 (1954)
Heft: 12

Artikel: Les échanges culturels entre la France et la Suisse
Autor: Guillemin, Henri
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-888557>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



LES ÉCHANGES CULTURELS entre la France et la Suisse

par

Henri Guillemin

Attaché culturel et d'information
près l'Ambassade de France à Berne

SANS aucune prétention d'éloquence, écartant tout lyrisme, je voudrais ici, au risque d'une certaine sécheresse, présenter un tableau général des relations culturelles franco-suisse, telles qu'elles se développent depuis la dernière guerre.

Considérons d'abord, dans ce vaste ensemble, les relations universitaires. La petite difficulté à vaincre, dans ce domaine, provenait de la dissemblance des situations : en France, une organisation centralisée, un ministère de l'Éducation nationale ayant pouvoir sur toutes les universités; en Suisse, une entière autonomie des cantons sur le plan de l'enseignement, et une seule institution fédérale, la grande École polytechnique de Zurich.

Que voulions-nous? Créer des rapports sérieux, constants, fructueux entre les diverses universités suisses et l'Université française, permettre à des étudiants suisses de travailler en France, offrir de même à des étudiants français la possibilité de poursuivre en Suisse tels travaux spécialisés. C'est ainsi que peu à peu, de 1945 à 1954, tout un système d'échanges de boursiers a pu être institué. Il est désormais aupoint. Mise à part l'université de Fribourg, dont le caractère confessionnel fait un cas particulier, entre la Direction des relations culturelles d'une part et les Universités de Genève, Lausanne, Neuchâtel, Berne, Bâle et Zurich d'autre part, ainsi que l'École polytechnique fédérale et la Haute école de commerce de Saint-Gall, des boursiers sont échangés chaque année. Les « mois de bourse » sont en

nombre fixe, mais tels étudiants peuvent désirer n'effectuer qu'un séjour de six mois, ou plus bref encore, en Suisse ou en France, de telle sorte que l'effectif des boursiers varie selon les années, sans être jamais inférieur à vingt-cinq au total.

Ajoutons qu'outre ces échanges de boursiers, des échanges de « chercheurs » ont été créés et fonctionnent régulièrement entre le Centre national de la recherche scientifique à Paris et l'École polytechnique fédérale à Zurich. L'extension de ce système à tels autres grands établissements suisses d'enseignement est à l'étude, et il est permis d'espérer sur ce point d'utiles développements grâce au Fonds national suisse de la recherche scientifique, qui a pris existence en 1953.

Signalons l'attrait légitime qu'exerce l'Université de Genève sur les étudiants français qui orientent leurs travaux vers la psychologie de l'enfance et les problèmes pédagogiques; ainsi que l'enrichissement que trouvent à l'École polytechnique fédérale, grâce à des maîtres éminents et à de remarquables laboratoires, les jeunes physiciens français.

Treize maîtres ou assistants français enseignaient en Suisse en 1945. On en compte vingt-cinq à présent, et la Sorbonne, de son côté, a fait appel à l'éminent Prof. Piaget pour lui confier une chaire spécialement créée à son intention. Des assistants bâlois et zurichois travaillent dans des lycées parisiens, et il est raisonnable de penser qu'un échange d'assistants finira par intervenir entre l'Académie de Paris et l'université de Berne.



*Au Foyer de la presse suisse à Paris
57, rue de l'Université (7^e).*

En outre, les visites réciproques de professeurs donnant une leçon magistrale ou même une série de cours sont fréquentes dans toutes les disciplines.

DANS le contingent des bourses allouées par le Gouvernement français à des étudiants suisses, figurent toujours des bourses réservées à des artistes et qui font l'objet de bien des vœux.

Il est hors de doute que les jeunes peintres et sculpteurs suisses ne cessent de regarder du côté de la France avec un intérêt passionné, et le public suisse, dans sa masse, accueille inlassablement, de la manière la plus chaleureuse, les grandes expositions françaises que les directeurs des principaux musées organisent, de toutes parts, sur le sol de la Confédération.

Devant tant d'affectueuse assistance, la France a laissé parfois sortir de ses frontières, à l'intention de ses amis suisses, des pièces qui n'avaient jamais

*A l'Académie internationale de danse
de Lausanne, dirigée par Serge Lifar :
le maître de danse, Monsieur Zwereff,
corrige un groupe d'élèves pendant
une leçon.*



été déplacées et ne pouvaient l'être qu'avec les plus grandes précautions. C'est ainsi qu'à Bâle, il y a deux ans, fut présentée la fameuse tapisserie d'Angers, dite de l'Apocalypse, la plus ancienne que nous possédions, et qui a fait alors le seul voyage qu'elle effectuera jamais.

Une preuve saisissante de l'intérêt extrême qui s'attache en Suisse à l'art français a été donnée, cette année même, par la présence simultanée, au cours de l'été, de trois expositions françaises dans le canton de Vaud : à Nyon, les « Trésors de l'époque romantique » ; à Vevey, « Toulouse-Lautrec et ses amis » ; à Yverdon, « Les pionniers de la sculpture contemporaine ». Ajoutons qu'au début de l'automne, le Palais de Rumine à Lausanne exposait vingt grandes tapisseries de Lurçat dont une « inédite » et spécialement tissée en vue de cette manifestation.

DE nombreux conférenciers français se rendent, chaque année, en Suisse pendant la saison d'hiver.

L'Association suisse des conférences de langue française, qui groupe une quarantaine de sections locales, travaille efficacement dans ce domaine, et je suis heureux de signaler ici l'esprit d'amitié cordiale envers mon pays dans lequel se développe sa remarquable activité.

Les conférences les plus suivies — outre celles, bien entendu, que viennent donner en Suisse des personnalités françaises de premier plan — concernent les voyages et explorations, surtout lorsqu'elles s'accompagnent d'un film pris par l'auteur lui-même de l'exposé. Mais il est bon et réconfortant de noter que, dans les bourgades même les plus reculées du Jura, par exemple, certaines conférences littéraires trouvent aussi un chaleureux accueil où s'attestent, de manière saisis-

sante, la vie de l'esprit et le goût de la culture dans la population helvétique.

SUR le plan musical, une création d'après-guerre est à souligner.

Entre le Conservatoire national de Paris et les conservatoires de Genève, Lausanne, Berne, Bâle et Zurich, des « concerts d'échange » ont été organisés, au cours desquels se font ainsi entendre, en France et en Suisse, les plus jeunes et les plus brillants lauréats de nos deux pays.

La Suisse a fait, successivement, en 1953 et 1954, la découverte de deux grandes formations françaises dont le renom n'est pas encore égal aux mérites. L'orchestre de l'Opéra, puis l'orchestre de la Radiodiffusion nationale ont bruyamment révélé au public suisse leur excellence insoupçonnée.

A mi-chemin du théâtre et du concert, les galas français de danse

Étudiants étrangers devant la Sorbonne à Paris.



*L'ancienne Académie de Lausanne
(XVI^e s.).*



connaissent en Suisse un éclatant succès, et notamment, bien entendu, les tournées officielles des ballets de l'Opéra. Et c'est à la France que s'est adressée la ville de Lausanne pour la direction de cette Académie de danse qui, fondée en 1952, a suscité, presque aussitôt, l'émulation de Genève. Un Français également, M. Maurice Lehmann, a été choisi pour préparer et diriger l'ordonnance de la grande fête des Vignerons qui n'a lieu que quatre fois par siècle, à Vevey, et déroulera ses fastes l'an prochain.

Quant au théâtre proprement dit, les scènes de Genève, Lausanne, Neuchâtel, Fribourg, La Chaux-de-Fonds (et même des scènes beaucoup plus modestes comme celles de St-Imier, Vevey, Martigny, etc.) ainsi que celles des principales villes alémaniques, voient chaque année les premières vedettes des théâtres parisiens interpréter les pièces les plus récentes que présentent en Suisse les tournées Karsenty, Georges Herbert, France-Monde-Productions, etc., tandis que le Stadttheater de Bâle et le Schauspielhaus de Zurich tiennent à l'honneur de donner, en outre, chaque saison, plusieurs traductions allemandes d'œuvres françaises, classiques ou contemporaines.

LE film français en Suisse, comme sur tous les écrans du monde, est quelque peu écrasé par le film américain. Près de 50 % des films étrangers projetés en Suisse proviennent des États-Unis. Les films français n'entrent que pour 20 % dans ces importations. Un domaine toutefois où la production cinématographique française demeure la plus appréciée est celui du film documentaire et culturel.

Une liaison étroite est établie, en permanence, entre la Radiodiffusion française et la Société suisse de radiodiffusion. Il s'agit ici d'une collaboration incessante et véritablement fraternelle.

Sur le chapitre, enfin, de l'édition, la baisse, trop longtemps attendue, bien qu'elle eût été de longue date rendue possible par la généreuse intervention des pouvoirs publics, la baisse, insuffisante encore, du prix de vente des livres français en Suisse a brusquement accru, cette année, de manière très sensible, la diffusion de nos ouvrages sur le sol de la Confédération. A peine en effet la baisse de 7 % avait-elle été pratiquée que les importations de livres français en Suisse ont dépassé, de façon constante, le chiffre mensuel de 2.000 quintaux métriques.

Fait remarquable, et à l'honneur de l'édition suisse et de sa qualité, l'exportation d'ouvrages suisses vers la France s'accroît elle aussi, parallèlement, et atteint désormais un chiffre mensuel qui dépasse largement les 1.000 quintaux.

Au total, les échanges culturels franco-suisses, on le voit, offrent une solide réalité. Compte tenu de la disparité des territoires quant à leur étendue, et des populations quant à leur nombre, le terme d'« échanges » n'est certes point ici fictif. Dans l'ordre notamment des choses universitaires et dans celles de l'édition, l'apport suisse est substantiel.

Travaillons — la route est libre — dans la concorde et la bonne volonté.

Henri Guillemin



Le peintre suisse ERNI vit à Paris: ce dessin figurait dans la Section suisse de l'Exposition internationale de l'urbanisme et de l'habitation qui s'est tenue à Paris en 1947.